

## LE FRONT NATIONAL HAÏT LE SYNDICALISME ET LES SYNDICALISTES

**L'extrême droite ne défend pas les salariés, mais un capitalisme national. Si elle s'oppose à la loi Travail, c'est uniquement parce qu'elle souhaite des négociations de branches. Toutes les entreprises sur le territoire français seraient ainsi à « égalité », tandis que les entreprises implantées à l'étranger seraient taxées. Elle ne connaît pas le monde du travail, et n'a jamais aimé le syndicalisme, ni les syndicalistes. Elle rejette ce qu'elle ne maîtrise pas :**

- la proposition n° 10 du programme de Marine Le Pen vise à casser le « monopole syndical au premier tour des élections professionnelles » ; en d'autres termes, l'objectif est d'émietter le paysage syndical en multipliant les organisations corporatistes télé-guidées par le patronat. Elle vise aussi à « contrôler le financement des syndicats », comme si nous n'étions pas déjà soumis à des contrôles Urssaf, à celui d'experts comptables et de commissaires aux comptes... La volonté est de soumettre les syndicats financièrement, ce qu'elle refuse par ailleurs pour le financement des partis politiques ;
- la proposition n° 45 est purement patronale ; elle réduira encore les droits des salariés à bénéficier d'instances représentatives du personnel dignes de ce nom dans les PME de moins de 300 salariés, en rendant obligatoire la fusion des instances délégués du personnel et comité d'entreprise dans une délégation unique du personnel (conduisant donc à encore moins de proximité pour les représentants des salariés...) ;
- dans les mairies FN et apparentées, les militants syndicaux sont mis sous surveillance et sanctionnés. Elles refusent par ailleurs de prêter des salles à des comités d'entreprise pour des arbres de Noël ou font payer les salles pour les réunions syndicales.
- la Justice – soi-disant à la botte du pouvoir – est la cible d'attaques incessantes lorsqu'elle demande des comptes au Front national pour ses montages financiers. Celui-ci s'en prend tout particulièrement au Syndicat de la magistrature, qui ne représente qu'un quart des juges et serait composé « d'islamo-gauchistes et d'immigrationnistes » (Riposte Laïque, Alain Lussay, mars 2017) seulement guidés par leur idéologie et leur volonté de faire rendre gorge au FN. C'est surtout une remise en cause de l'indépendance de la Justice, que les militants syndicaux paient pourtant très cher ;
- l'extrême droite haït les fonctionnaires ; elle souhaite supprimer des milliers de postes dans la Fonction publique territoriale en faisant disparaître les intercommunalités et les conseils régionaux. Même si elle fait semblant de les défendre, Marine Le Pen dérape quand les juges et les policiers la convoquent : « Dans quelques semaines, ce pouvoir politique aura été balayé par l'élection. Mais ses fonctionnaires, eux, devront assumer le poids de ces méthodes illégales. Ils mettent en jeu leur propre responsabilité. L'État que nous voulons sera patriote. » La caporalisation de la Fonction publique, l'impunité pour elle et ses amis, c'est la tolérance zéro revue par l'extrême droite ;
- les déclarations successives des dirigeants de cette mouvance, ont pendant la lutte contre la loi El Khomri, martelé les mêmes clichés : « les blocages et la prise en otage des Français par la CGT sont inacceptables » (Nicolas Bay, secrétaire général du FN, le 27 mai 2016), ou « les blocages et grèves à répétition qui menacent à présent de paralyser le pays, l'exacerbation des tensions dans tous les domaines » (Communiqué FN du 24 mai 2016). Il est donc possible de s'opposer, mais sans manifester et sans gêner personne : l'extrême droite rejoint alors le Medef et les amis de Fillon, de Macron ou de Valls pour condamner le mouvement social ! C'est d'ailleurs encore le cas en Guyane, où le Front national refuse le blocage du territoire, même s'il prétend soutenir le mouvement...

**C'est parce que le mouvement syndical s'est toujours opposé à l'extrême droite que celle-ci a toujours tenté de le réduire au silence : le seul syndicalisme qu'elle tolère, c'est celui qu'elle contrôle.**

Le Front national a essayé de créer ses propres syndicats (FN-police, FN-transport, FN-pénitentiaire) dans les années 1990. Ces derniers ont par la suite été interdits, car un syndicat n'est pas un parti politique.

L'extrême droite a créé des faux-nez : les syndicats jaunes au début du XX<sup>e</sup> Siècle, la CFT (Confédération française du travail) dans l'automobile dans les années 1960 jusqu'en 1977, où elle fut remplacée par la CSL (confédération des syndicats libres) suite à l'assassinat de notre camarade Pierre Maitre, et aux blessures de deux autres militants CGT par balles à Reims en juin 1977 par un commando de membres de la CFT pendant un mouvement de grève aux « verrières mécaniques champenoises »... Son modèle reste la charte du travail de Pétain : un système corporatiste par branches d'activité pour favoriser « l'entente entre les salariés et les patrons » et éviter ainsi la lutte des classes. Au nom du maintien de l'ordre, la charte du travail dissout les syndicats et interdit la grève...

Le Front national a essayé l'entrisme dans les organisations de salariés en présentant des militants syndicaux aux élections politiques. Aujourd'hui, il tente une nouvelle fois de porter ses idées dans l'éducation nationale avec le collectif « Racine », en remettant en cause le droit à la scolarité pour toutes et tous,

et de développer son implantation dans les entreprises avec des cercles de « syndicalistes », qui sont une arlésienne, ne rencontrant qu'un succès groupusculaire... C'est le retour des nervis du patronat !

**Nous affirmons par conséquent que l'idéologie d'extrême droite n'est pas soluble dans le syndicalisme, et inversement !**

Adhérer à la CGT ou créer un syndicat CGT sur son lieu de travail est synonyme de prendre sa place dans une organisation qui rassemble les salariés à partir de leurs revendications, qui fait de la démocratie ouvrière sa ligne de conduite, qui forme ses adhérents, ses élus et ses mandatés.

Les organisations syndicales ont toujours défendu tous les salariés sans tenir compte de leur couleur, de leur religion ou de leur nationalité, et ont fait front commun pour dire que nos valeurs de solidarité sont à l'opposé des idées d'exclusion. Ce sont sept organisations syndicales (CGT, CFTC, CFDT, CGC, Unsa, FSU et Solidaires) qui se sont rassemblées en juin 2015 pour dire ensemble que les idées d'exclusion n'étaient pas compatibles avec le syndicalisme, et défendre le « vivre ensemble ».

C'est ce que porte l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la CGT qui « est ouverte à tous les salariés, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leurs statuts social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses ».

**À la CGT, il n'y a pas de préférence nationale ! Nous voulons contribuer « à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté qui réponde aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des femmes et des hommes ». Suite à la présentation de ces propositions, le « programme » du FN a été retiré de son site. Ne figurent plus dans la rubrique « Le projet » que les 144 « engagements présidentiels » de Marine Le Pen.**